

**Zeitschrift:** Versants : revue suisse des littératures romanes = Rivista svizzera delle letterature romanze = Revista suiza de literaturas románicas  
**Herausgeber:** Collegium Romanicum (Association des romanistes suisses)  
**Band:** 41 (2002)  
  
**Artikel:** Une curieuse rencontre : Baudelaire et Guillaume colletet  
**Autor:** Banderier, Gilles  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-267836>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## UNE CURIEUSE RENCONTRE : BAUDELAIRE ET GUILLAUME COLLETET

A Monsieur Robert Kopp

Prétendre que depuis sa mort, le 11 février 1659, Guillaume Colletet croupit dans l'oubli le plus noir, serait à coup sûr une erreur. Sa qualité d'ami de Richelieu, qui en fit un des premiers membres de l'Académie Française, ses démêlés avec la justice lors du procès de Théophile<sup>1</sup>, ses remarquables *Vies des poètes françois*<sup>2</sup>, malheureusement disparues dans l'incendie du château des Tuileries, en 1871, lui ont assuré dans l'histoire littéraire une place qui n'est assurément pas de premier plan, mais dont beaucoup se contenteraient<sup>3</sup>. Parmi

---

<sup>1</sup> Josephine de Boer, « Colletet's exile after his condemnation in 1623 », *Modern Language Notes*, XLVII, 1932, p. 159-162.

<sup>2</sup> Léopold Pannier, « Essai de restitution du manuscrit de Guillaume Colletet », *Revue critique d'histoire et de littérature*, 1870-1872, p. 324-338 ; Paul Bonnefon, « Contribution à un essai de restitution du manuscrit de G. Colletet intitulé *Vie des poètes françois* », *R.H.L.F.*, II, 1895, p. 59-77.

<sup>3</sup> On ne lui a pas consacré moins de deux ouvrages, tous deux dus à des érudits italiens, Pasquale A. Jannini, *Verso il tempo della ragione. Studi e ricerche su Guillaume Colletet*, Milano, Viscontea, 1965 (réimpr. Fasano, Schena, 1989) et Valeria Pompejano Natoli, *Verso una biografia di Guillaume Colletet*, Fasano, Schena, 1989, qui reprend une étude précédemment parue, « Contributo per una *Vie di Guillaume Colletet. Note e documenti* », *Storiografia della critica francese nel Seicento*, Bari-Paris, Adriatica-Nizet, 1986 (= *Quaderni del Seicento francese*, VII), p. 353-385. Frédéric Lachèvre a dressé l'inventaire des productions de Colletet dans *Les recueils collectifs de poésies libres et satiriques publiés depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626)*, Paris, H. Champion, 1914, t. I, p. 137-147 (on consultera encore sa *Bibliographie des recueils collectifs de poésies publiés de 1597 à 1700*, Paris, 1903 et Genève, Slatkine, 1967, t. I, p. 147-151, t. II, p. 200-207). Voir également Margaret M. McGowan, *L'Art du ballet de cour en France (1581-1643)*, Paris, Ed. du C.N.R.S., 1963, 1978, p. 155-167. Je n'ai pu consulter la thèse inédite de Josephine de Boer, *The life and works of G. Colletet*, soutenue à la Johns Hopkins University.

les études qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, perpétuaient sa mémoire, on mentionnera la copieuse notice de Victor Fournel (1829-1894)<sup>4</sup> et, surtout, l'article fort cordial publié dès février 1835 dans *La France littéraire* par Théophile Gautier, qui le qualifiait de « très honnête, très savant et très laborieux littérateur, versé mieux que pas un dans la connaissance de la vieille poésie, qui tournait le vers fort agréablement »<sup>5</sup>. Cette étude, réimprimée dans *L'Artiste* en 1844, ira grossir le recueil des *Grotesques* paru la même année et réédité cinq fois du vivant de l'auteur<sup>6</sup>. Gautier et Colletet, outre la poésie, avaient en commun le goût de l'amitié, littéraire ou non. S'est-on jamais demandé si l'intérêt du « bon Théo » pour le « bon Guillaume » s'était étendu au-delà de ses *Grotesques* ? Un sonnet de Colletet s'intitule « La mort amoureuse »<sup>7</sup>, ce qui n'est pas sans évoquer telle fameuse nouvelle de Gautier.

---

<sup>4</sup> Dans la *Nouvelle Biographie générale*, Paris, Didot, 1855, t. XI, col. 163-169.

<sup>5</sup> *Œuvres complètes*, Paris, Charpentier, 1882 (et Genève, Slatkine, 1978), t. III, p. 241 ; *Les Grotesques*, éd. Cecilia Rizza, Bari-Paris, Schena-Nizet, coll. « Biblioteca della ricerca », *Testi stranieri*, VII, 1985, p. 265.

<sup>6</sup> C. Rizza, éd. cit., p. 40, 288.

<sup>7</sup> On le trouve à la p. 254 du recueil qui rassemble la quasi-totalité de la production poétique de Colletet, fors ses épigrammes : POESIES / DIVERSES / DE MONSIEUR / COLLETET. / *Contenant des Sujets Heroïques. / Des Passions Amoureuses. / Et d'autres Matieres Burlesques / & Enjouées. / [fleuron] / A PARIS, / Chez LOUIS CHAMHOUDRY, au Palais, / devant la Sainte Chapelle, à l'Image / Saint Louis. / [filet] / M. DC. LVI. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.* On peut déplorer que l'œuvre poétique de Colletet n'ait que très rarement été étudiée pour elle seule. Les comparatistes, en particulier, pourraient y trouver du grain à moudre. Sans présumer d'une influence bien improbable, j'observe que ces deux vers du « Malheur des poètes » : « Lors que dedans le sein d'un desert escarté / Je vis devant mes yeux luire l'Eternité » (*Poesies diverses*, p. 33) n'est pas sans analogie avec un poème célèbre de Henry Vaughan, « The World » : « I saw Eternity the other night / Like a great Ring of pure and endless light » (*The Complete Poems*, éd. Alan Rudrum, Harmondsworth, Penguin, 1983, p. 227). Je signale encore aux amateurs de rapprochements surprenants que Colletet a la primeur d'une pointe que Novalis a rendue fameuse : « [...] Mais que tu n'es pas seul Philosophe en effet ! / Puis que parfaitement mon cœur aime Sophie, / Suis-je pas comme toy Philosophe parfait ? » (« A un philosophe », *op. cit.*, p. 262).

Le nom de Colletet n'était pas inconnu de Baudelaire et il n'est pas difficile de savoir où il l'avait trouvé. Mais l'auteur des *Fleurs du Mal* semble n'avoir gardé de lui que l'image d'un poète ivrogne et titubant<sup>8</sup>, due en grande partie aux propres productions de Colletet<sup>9</sup> (qui paraissait exagérément inspiré par la leçon du Psalmiste<sup>10</sup>) et aux commentaires de ses contemporains<sup>11</sup>. A vrai dire, Baudelaire a aussi pâti un temps d'une pareille réputation, à cause de ses poèmes également. Il ne semble pas que la critique minutieuse qui s'est exercée sur le recueil de 1857 ait envisagé la possibilité d'une influence de Colletet sur Baudelaire, *via* évidemment Gautier.

Tous les lecteurs des *Fleurs du Mal* connaissent le long poème « Bénédiction » par lequel s'ouvre la section « Spleen et Idéal ». « Il est aisé d'y discerner des éléments autobiographiques, en particulier dans les cris de malédiction de la mère. On ne saurait dans une courte note faire, même brièvement, l'historique des démêlés du poète avec Mme Aupick. [...] Mais plus que des aveux personnels, ce qu'il faut chercher dans ces vers pathétiques c'est le double thème romantique de la malédiction et de la bénédiction du poète. Isolement du *vates*, mais aussi du paria contre lequel le destin et la société se sont

---

<sup>8</sup> Voir Jean Pommier, *Dans les chemins de Baudelaire*, Paris, J. Corti, 1945, p. 120. Les p. 114-178 du volume sont consacrées aux rapports entre Baudelaire et le XVII<sup>e</sup> siècle. J. Pommier remarque avec justesse que « Théophile de Viau avait pourtant bénéficié d'un regain de curiosité, de même que ces autres écrivains secondaires et plus ou moins "indépendants" qui précédèrent ou accompagnèrent le cortège des classiques proprement dits. Le grand siècle avait eu, lui aussi, sa bohème littéraire » (*op. cit.*, p. 118).

<sup>9</sup> Notamment le fameux « Trebuchement de l'ivrongne » (réimprimé dans les *Poésies choisies* de Colletet, éd. P. A. Jannini, Naples-Paris, Edizioni Scientifiche Italiane-Nizet, 1968, p. 19-27).

<sup>10</sup> « Vinum laetificet cor hominis » (Ps. 103, 15).

<sup>11</sup> « Je n'ai pu encore donner à M. Colletet celle [la lettre de Heinsius] qui estoit pour luy dans vostre paquet precedent, les vendanges l'ayant attiré à la campagne, et vous scavés qu'il est amy de la vendange » (Jean Chapelain, lettre à Heinsius, 9 octobre 1654 (?), *Soixante-dix-sept lettres inédites à Nicolas Heinsius (1649-1658)*, éd. Bernard Bray, La Haye, M. Nijhoff, coll. « Archives internationales d'histoire des idées », 1966, p. 265).

ligués », écrivaient Jacques Crépet et Georges Blin<sup>12</sup>, repris par Claude Pichois : « Poème dans lequel il est facile d'entendre des résonances autobiographiques [...]. Mais les commentateurs sont d'accord pour y reconnaître avant tout les éléments bien attestés d'un thème romantique : le génie, le poète sont maudits par la société ; cette malédiction est le signe de la vocation, donc de la bénédiction. Sentiment de la différence et de la solitude ; de l'incompréhension et de la persécution »<sup>13</sup>. On évoque Vigny, Balzac ou Gautier lui-même<sup>14</sup>. Eu égard à la diffusion, à l'omniprésence de ce thème, on ne sera pas surpris de le relever dans les *Grotesques*, mais transposé au XVII<sup>e</sup> siècle et sur le mode comique, à propos de Jean Chapelain :

C'est un fait généralement reconnu, que les parens, quels qu'ils soient, bourgeois ou nobles, de robe ou d'épée, sont tous atteints à un degré très prononcé d'une maladie étrange que l'on pourrait nommer la *poésophobie*, ou horreur enragée des vers. – Un héritier présomptif met ses bas à l'envers, verse son potage dans son gilet, ou regarde la lune avec des yeux hébétés ; M. le père, grandement inquiet, et voulant savoir d'où provient ce désordre énorme, observe attentivement ce tendre rejeton, et un beau jour, tout d'un coup, sans préparation, à l'instant où il s'y attendait le moins et où il commençait à espérer que l'enfant n'était qu'imbécile, il trouve dans un tiroir, malencontreusement laissé ouvert, quoi donc ? un petit serpent frétilant, sifflant et dardant sa petite langue fourchue, un gros scorpion bouffi, agitant d'un air terrible sa queue et ses pinces ? – Non pas, mais quelque chose de

---

<sup>12</sup> Dans leurs édition des *Fleurs du Mal*, Paris, J. Corti, 1942, p. 285.

<sup>13</sup> Charles Baudelaire, *Œuvres complètes*, éd. Claude Pichois, Paris, Gallimard-N.R.F., « La Pléiade », 1975, t. I, p. 833. Antoine Adam n'écrit pas autre chose : « [...] *Bénédiction* développe deux thèmes qui étaient, vers 1840, passés à l'état de lieux communs de la littérature romantique : la malédiction du poète et, tout au contraire, sa vocation divine » (*Les Fleurs du Mal*, Paris, Garnier, 1961, p. 263). Voir également les notes de l'édition Jacques Dupont (Paris, Flammarion, coll. « G.F. », 1991, p. 261-262).

<sup>14</sup> Sur Gautier et Baudelaire, voir les pages anciennes mais toujours bien intéressantes (l'intelligence ne vieillit pas) de Jean Pommier, *Dans les chemins de Baudelaire*, cit., p. 179-195.

plus affreux ! – une simple feuille de papier formidablement blanche par les bords et non moins formidablement noire dans le milieu, ayant à droite et à gauche deux marges inexplicables, et de l'aspect le plus équivoque du monde. – O brave père ! à ce symptôme d'effroyable augure, tu commences à croire que, malgré les bons et prosaïques avis dont tu l'avais soigneusement entouré, ton cher fils est attaqué des vers. [...]

Ce que j'ai dit de la poésie s'applique aussi à la peinture, également redoutée des aïeux ; la misère des peintres étant en quelque sorte proverbiale, c'est pour cela que presque toutes les biographies de poètes ou d'artistes commencent fatalement par le récit des persécutions paternelles.

Eh bien ! une seule fois depuis le glorieux jour où Adam s'est marié avec Eve, il s'est trouvé des parents qui souhaitaient d'avoir un enfant poète, et le destin goguenard, qui se plaît à contrarier les desseins des hommes en général et des pères en particulier, leur a donné pour fils Jean Chapelain, auteur de la *Pucelle*<sup>15</sup>.

Comme si Gautier voulait retrouver dans ces poètes méconnus du XVII<sup>e</sup> siècle des compagnons de bohème, il formulera une observation analogue à propos de Colletet :

Ayant fait la connaissance de quelques jeunes débauchés du temps qui, tout en cherchant les aventures et en suçant l'âme des pots, s'occupaient des choses de la littérature et savaient ce qui courait de mieux par les ruelles et les plus galantes productions du jour, il prit goût à la poésie et se tourna tout à fait de ce côté, au grand déplaisir sans doute de ses parents. Car depuis un temps immémorial les pères sont en possession de se hérissier dès que les fils offrent la plus léger symptôme de poésie [...]<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> *Œuvres complètes*, t. III, p. 243-244 ; éd. C. Rizza, p. 349-350.

<sup>16</sup> *Œuvres complètes*, t. III, p. 212 ; éd. C. Rizza, p. 264.



Que Colletet n'ait pas été aussi pauvre qu'on le croit généralement, mais surtout dépensier, importe peu ici<sup>17</sup>. Entre des auteurs effectivement faméliques et des poètes de cour fastueusement entretenus, à la Desportes, il tenait le milieu. Il n'empêche que les plaintes sur la pauvreté abondent dans son œuvre. Au fil d'un « caprice » qui s'intitule significativement « Le malheur des poètes », il imagine qu'il rencontre l'ombre de Malherbe, laquelle reconnaît que :

Tousjours la pauvreté leur denonce la guerre,  
Elle les persecute et par mer et par terre,  
Elle marque leur sort d'un funeste compas ;  
Et pour un peu de bruit que les autres n'ont pas,  
Elle ne les repaist que de vaine fumée,  
Et leur Muse en effet est tousjours affamée<sup>18</sup>.

La seule décision logique, pour ces poètes qui, comme Colletet ou Gautier, associent étroitement la rime et la ruine, serait de délaisser ce labeur ingrat pour s'adonner à des activités plus lucratives. Pas du tout : plus le métier poétique contribue à leur inconfort matériel, plus ils semblent lui trouver d'attrait ; moins ils sont riches, plus ils composent. Colletet n'échappe pas à cette règle, qui a déploré « le malheur des poètes », mais célébré les bienfaits de la poésie dans un long poème, que je reproduis en entier, car il n'a jamais été réimprimé :

---

<sup>17</sup> Voir ce qu'en écrit l'abbé Goujet dans sa *Bibliothèque françoise*, 1754, t. XVI, p. 267. Furetière notait perfidement : « [...] de diverses contrées du Royaume, force vieux soldats se vinrent ranger sous la conduite de Colletet, leur maistre de camp, dont il forma plusieurs corps, fameux pour avoir fait quelques campagnes dans les terres d'Imprimerie. Là ils luy avoient acquis beaucoup de réputation et donné le moyen de vivre en bourgeois du Parnasse de ses revenus poétiques » (*Nouvelle allégorique ou histoire des derniers troubles arrivés au royaume d'Eloquence*, éd. E. van Ginneken, Genève, Droz, coll. « T.L.F. », 52, 1967, p. 46).

<sup>18</sup> *Poesies diverses*, p. 31.

## LES INCLINATIONS.

- Quand nous abandonnons cette sombre closture  
Où nous retient neuf mois le soin de la Nature,  
Et que développez de ce profond sommeil  
Nous venons saluer la clarté du Soleil ;  
5 Le Destin qui regit à son gré toutes choses,  
Et de qui les secrets nous sont des lettres closes,  
Nous force d'obeïr à ses puissantes loix,  
Dont il n'exempte pas les Princes, ny les Roys.  
C'est lors qu'il nous remplit de certaines semences,  
10 Qui font germer en nous le désir des sciences,  
Dont l'inégalité fait naistre en l'Univers  
Autant d'arts differens, qu'il y a d'esprits divers.  
L'un suivant du Destin l'ordonnance fatale,  
Orne un parquet des fleurs que l'Eloquence estale ;  
15 Il surprend, il estonne, il crie à haute voix,  
Il cite doctement la Coustume, et les Loix ;  
Et defendant le droict d'une veufve opprimée,  
Il joint avec du bien un peu de renommée.  
L'autre plus curieux, au mespris des dangers,  
20 Ne respire que l'air des païs estrangers,  
Malgré l'ire des flots, et l'horrible tempeste  
Qui semble à tous moments luy pendre sur la teste,  
Il poursuit son dessein, superbe de son sort,  
Et va voir sans pâlir l'image de la mort.  
25 L'autre qu'un sang bouillant violemment anime,  
Dans l'horreur des combats se monstre magnanime ;  
Le flambeau de Bellone est ce qui le conduit,  
Il n'aime que le sang, il n'aime que le bruit ;  
La pitié ne l'esmeut, les souspirs, et les larmes  
30 Qui percent les rochers, ne percent point ses armes.  
Un autre detestant cette aveugle fureur,  
Suit le plaisir des champs, et devient laboureur ;  
Il cultive sa terre, et fait voir dans la plaine  
Moins d'herbes et de fleurs, que de bestes à laine ;  
35 Cérés riche d'espics regne dans ses greniers,  
Et Bacchus a son throsne au fond de ses celiers ;



Il travaille en repos, comme quand il sommeille,  
Il ne craint qu'en sursaut la trompette l'esveille.

- Mais pour nous que le Ciel traite plus doucement,  
40 Nous aimons d'Apollon le saint ravissement ;  
Son onde au lieu de laict est une nourriture  
Qui nous doit faire vivre à la race future.  
Nous tenons le milieu des hommes et des Dieux,  
Nostre corps est sur terre, et nostre esprit aux Cieux.  
45 Libres d'ambition, ennemis de feintise,  
Exempts de l'avarice, et de la convoitise,  
Vices les plus communs du siecle où nous vivons,  
Contens de nostre sort, Muses, nous vous suivons ;  
Et sans nous arrester aux discours du vulgaire,  
50 Qui ne blasme jamais que ce qu'il ne peut faire,  
D'un esprit éclairé de vos rayons divers,  
Tout nostre âge s'écoule à composer des Vers,  
Tantost au fonds d'un bois, ny trop clair ny trop sombre,  
Où le jour est meslé du Soleil et de l'ombre ;  
55 Et tantost dans le sein des Antres escartez,  
Agréable sejour de cent Divinitez.  
Là nous voyons dancer les Nymphes et les Fées  
Aux tétons découverts, aux testes décoiffées ;  
Les Faunes que l'Amour y traite avec rigueur  
60 Nous font pasmer de joye au fort de leur langueur ;  
Echo s'y desespera, et l'amoureux Zephire  
S'y pasme de plaisir, comme elle de martyre.  
Ainsi tout contribué à nos contentemens,  
Ainsi tout nous ravit dans ces deserts charmans,  
65 Où tu luis, cher Damon, comme luit une estoile,  
Lors qu'une obscure nuit couvre tout de son voile.  
Les aimables accords de ton Luth merveilleux  
Font courber devant toy les chesnes orgueilleux ;  
Et comme cet Esprit si fameux dans la Thrace,  
70 Tu contrains les rochers de te suivre à la trace.  
Ce n'est pas sans sujet, puisque fils d'Apollon  
Tu regnes avec luy sur le sacré vallon.  
C'est là que nous voyons les filles de Memoire,  
Qui n'estiment leur Art qu'à cause de ta gloire,

- 75 T'inspirer à l'envy de si doctes chansons,  
 Que la posterité s'en fera des leçons.  
 Tantost on te void feindre une amoureuse flâme,  
 Dont le déguisement n'apporte point de blâme ;  
 Et tantost eslevant les accents de ta voix
- 80 Tu chantes le triomphe et la gloire des Roys ;  
 Ce que tu fais si bien, que tout le monde advoüe  
 Qu'il ne faut rien louer, ou qu'il faut qu'on te louë.  
 Tu sçais de tous les Cieux les mysteres secrets ;  
 Mais tu sçais si bien l'Art de les chanter apres,
- 85 Que quand tu les produis dans tes doctes Poëmes,  
 On croit oïr chanter les Muses elles-mesmes.  
 O bien-heureux Esprit, qui dans tes jeunes ans  
 Surpasses en sçavoir les antiques Sçavans,  
 Et qui par les Escrits pleins de traits et de flâmes
- 90 Donnes du sentiment aux corps qui n'ont point d'ames ;  
 Desja la Seine enflant la course de ses eaux,  
 Accorde ta loüange au bruit de ses roseaux ;  
 Et lors que ses Tritons y chantent quelque chose,  
 Ils y chantent les vers que ta Muse compose.
- 95 Poursuis donc hardiment, travaille desormais  
 A t'aquerir un nom qui ne meure jamais.  
 Mais encor qu'Apollon tes temples environne  
 Des replis glorieux d'une verte couronne,  
 Ne sois pas tellement ébloüy du bonheur,
- 100 Que tu n'aimes ces vers qui chantent ton honneur<sup>19</sup>.

On voit que Colletet s'entend également à décrire « le bonheur des poètes ». Cette revue des « états du monde », qui passe par les études de droit, la guerre, la campagne, pour arriver à la poésie, est bien entendu un souvenir de la première ode d'Horace ou du poème de Claudien sur « le vieillard de Vérone »<sup>20</sup>.

---

<sup>19</sup> *Op. cit.*, p. 55-58.

<sup>20</sup> Sur la postérité de cette œuvre, voyez l'étude de Jacques Filée dans les *Etudes classiques*, LXI, 1993, p. 337-343.

Il n'est pas question d'établir vers à vers des similitudes entre ces deux poèmes. Tout semble séparer la pièce de Colletet, paisible et parsemée d'allusions mythologiques, de la composition de Baudelaire, nettement plus caustique et vengeresse. La comparaison réside plutôt dans le mouvement général. Il est ainsi remarquable que « Bénédiction » et « Les Inclinations » commencent toutes deux par une image de la naissance, plus ou moins paisible, à laquelle s'ajoute rapidement l'idée de fatalité : les « puissances suprêmes » de Baudelaire (v. 1) rejoignent « le Destin qui regit à son gré toutes choses » de Colletet (v. 5). A deux siècles de distance, ils s'accordent pour faire de la poésie un *fatum*. Si, chez Baudelaire, malédiction et bénédiction sont inextricablement mêlées, Colletet insiste sur la jubilation du poète. D'autres textes de cet auteur, comme on l'a vu, proclament à l'envi que le poète est le plus malheureux des hommes. Tel n'est pas le cas ici. Pour Baudelaire comme pour Colletet, il faut imaginer le poète heureux.

Nous tenons le milieu des hommes et des Dieux,  
Nostre corps est sur terre, et nostre esprit aux Cieux

écrit Colletet et Baudelaire semble lui faire écho :

Vers le Ciel, où son œil voit un trône splendide,  
Le Poète serein lève ses bras pieux<sup>21</sup>.

Baudelaire a-t-il jamais ouvert un recueil de Colletet ? Nous ne savons, mais il est improbable que Gautier n'ait jamais prononcé devant lui le nom de ce prédécesseur et que tous deux ne s'en soient jamais entretenus. Même si ce n'est pas une certitude, il semble envisageable d'ajouter Colletet à la liste déjà bien longue des sources

---

<sup>21</sup> « Bénédiction », v. 53-54.

de « Bénédiction », d'autant plus que Baudelaire connaissait le XVII<sup>e</sup> siècle mieux que nombre de ses contemporains<sup>22</sup>.

Gilles BANDERIER  
*Mulhouse*

---

<sup>22</sup> Outre les pages que J. Pommier consacre à la question, se reporter aux études de Claude Pichois, « Une lecture janséniste de Baudelaire » (*R.H.L.F.*, LIV-2, avril-juin 1954, p. 203-295) et « Baudelaire et le *Mundus Muliebris* » (*Bulletin de la Faculté des lettres de Strasbourg*, XXXV, novembre 1956, p. 125-129), toutes deux reprises dans *Baudelaire. Etudes et témoignages*, Neuchâtel, La Baconnière, 1967, p. 122-124, 156-162. Antoine Adam signale également (p. 417-418, 449 de son édition) que « L'amour et le crâne » et « Les plaintes d'un Icare » s'inspirent de deux gravures de Goltzius (1558-1617), qu'il reproduit. La première se rattache à la peinture de vanités (cf. *l'Enfant faisant des bulles de savon* de Jan Lievens, conservé au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon).

